

À

ENCYCLOPÉDIE

V. 200
170

MODERNE.

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS,

DÉ L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE;

NOUVELLE ÉDITION,

ENTIÈREMENT REFONDUE ET AUGMENTÉE DE PRÈS DU DOUBLE,

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LÉON RENIER,

SECRÉTAIRE TRÉSORIER DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE ROME.

Tome Quatorzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1850.

À

ENCYCLOPÉDIE MODERNE.

TOME QUATORZIÈME.

Encaustique. — Eylau.

PARIS.
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N^o 56.

ENCYCLOPÉDIE

MODERNE.

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS,

DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE ;

NOUVELLE ÉDITION,

ENTIÈREMENT REFONDUE ET AUGMENTÉE DE PRÈS DU DOUBLE,

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LÉON RENIER,

EMPLOYÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

XIX-1301

Tome Quatorzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC XLVIII.

À

ENCYCLOPÉDIE

MODERNE

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

E

ENCAUSTIQUE. (*Technologie.*) On nomme ainsi un enduit ou composition destinée à revêtir les murs, les plafonds, etc., soit pour les préserver de l'humidité et de toute altération, soit pour former une couche propre à recevoir la peinture. La cire est ordinairement la base de cette préparation, qu'on emploie depuis une époque fort reculée. Nous n'entrerons pas dans les discussions que ce sujet a occasionnées, ni dans le détail des anciennes recettes qu'on a suivies jusqu'à présent. Nous nous bornerons à donner les procédés découverts par MM. d'Arcet et Thénard, et qui ont été appliqués avec le succès le plus satisfaisant à la coupole du Panthéon et à quelques autres édifices.

Ces savants, consultés par Gros sur l'enduit le plus propre à recevoir et à conserver les peintures qu'il devait faire sur cette coupole, lui proposèrent une composition formée d'une partie de cire et de trois parties d'huile cuite avec un dixième de son poids de litharge. Ils avaient reconnu, dans leurs expériences, que l'imbibition dans la pierre se faisait facilement à chaud, et qu'elle s'étendait à volonté jusqu'à la profondeur d'un centimètre ou même d'un centimètre et demi. L'enduit, en se refroidissant, se solidifiait, et prenait en six semaines ou deux mois une dureté considérable.

La coupole devait être grattée au vif pour enlever le fond de colle et de blanc de plomb dont on l'avait auparavant couverte mal à propos. On devait ensuite, au moyen d'un grand réchaud de doreur, chauffer successivement et fortement tout l'intérieur de la coupole, en opérant sur un mètre carré à la fois, et y ap-

pliquer le mastic à la température de l'eau bouillante, avec de larges pinceaux. A mesure que la première couche serait absorbée, elle devait être remplacée par une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la pierre refusât d'en absorber. Enfin, les murs étant ainsi imprégnés d'enduits bien unis et bien secs, devaient être recouverts de blanc de plomb délayé dans l'huile, et c'était sur cette couche blanche que l'on devait peindre.

Rondelet se chargea d'exécuter ce procédé, dont le succès fut complet.

Il était intéressant de rechercher si la même composition pourrait s'appliquer également sur le plâtre; si elle pourrait le durcir, le faire résister à l'eau et le conserver. Ce résultat a été constaté par de nombreuses expériences, et, entre autres, par celle d'un bas-relief à moitié imprégné d'enduit et exposé pendant longtemps sous des gouttières. La partie garantie par l'encaustique n'a souffert aucune altération, tandis que l'autre a été fortement attaquée, rongée et dissoute.

Le procédé d'application est, pour le plâtre, le même que pour la pierre; seulement le feu doit être plus ménagé, pour éviter de décomposer le plâtre, qui ne supporte guère plus de 120° de température.

Dans un grand nombre de cas, et pour les ouvrages les plus communs, on pourra remplacer la cire, dont le prix élevé serait un obstacle, par la résine, qui ne coûte guère que quelques décimes le kilogr.; c'est ce dont on verra des exemples dans les applications suivantes, exécutées également par MM. d'Arcet et Thénard.